



Evolutions du réseau tpg

15 décembre 2024

Les tpg et le département de la santé et des mobilités invitent les communes qui souhaitent accompagner leur population dans l'appropriation des nouveautés de fin d'année à préparer la mise à jour de leurs sites internet ou la mise en page de leurs journaux communaux à destination de leurs administré-es.

Ces communications peuvent être diffusées dès ce jour.

Genève, le 18 novembre 2024



Les tpg développent leur offre pour vous permettre, en sus de vos trajets réguliers pendulaires domicile-travail, de vous rendre en transports publics à vos activités de loisirs. Ainsi, leur service est pensé pour répondre à vos besoins de déplacements également en dehors des heures de pointe.

Tôt le matin jusqu'à tard le soir

Toutes les lignes, de manière générale, verront leur premier départ dès 5h du matin au lieu de 6h. Les correspondances entre les transports publics et le Léman Express sont assurées dès 5h du matin.

Adaptations nocturnes

Vous avez pu découvrir le nouveau réseau nocturne tpg en décembre 2023, soit une sélection de lignes diurnes couvrant l'ensemble du territoire genevois qui vous permet de rentrer chez vous avec des derniers départs du centre-ville aux environs de 3h du matin.

Le 15 décembre verra quelques adaptations pour certaines lignes de notre réseau :

- La ligne 22 est prolongée en nocturne entre Palettes et Carouge-Rondeau et passera à une cadence à 30' au lieu de 45'.
- Les lignes 46 et 48 circulent en nocturne selon leurs tracés diurnes. Ainsi Bardonnex reste le terminus de la ligne 46 et Lully ainsi que Perly sont desservis par la ligne 48 en correspondance avec le tram.
- Les lignes 71, 72 et 74 circulent en horaire nocturne en remplacement du tpg flex Mandement nocturne qui sera supprimé. Les correspondances avec le Léman Express sont assurées aux gares de Satigny et La Plaine.

Ligne des plages

Une nouvelle ligne 29, appelée la ligne des plages, sera mise en service, de manière saisonnière, entre Collonge-Bellerive, Bois-Caran et Creux-de-Genthod, gare via Vézenaz, Genève Plage, Place des Eaux-Vives, Rive, Métropole, Bains des Pâquis, Jardin Botanique et Plage du Vengeron.

A la belle saison, la ligne 29 sera opérationnelle du vendredi soir dès 20h30-21h00 jusqu'au dimanche fin de service. Le début du service du samedi et du dimanche est fixé à 9h. Elle renforce les lignes urbaines et permettra notamment de soulager les lignes 2, 6, E et G lors des journées ensoleillées.

Cette offre estivale desservira le U lacustre durant 22 week-ends, du vendredi 2 mai au dimanche 28 septembre 2025.

La ligne 29 fera l'objet d'une inauguration et d'une communication particulière lors de sa mise en service au printemps 2025.

Deux lignes changent de numéro

Pour répondre aux exigences fédérales et à une meilleure cohérence locale, les tpg poursuivent la renumérotation de certaines lignes de leur réseau. Le 15 décembre, deux lignes changent de numéro.

- La K devient la 40
- La J devient la 42

La flotte électrique des tpg s'agrandit

Courant 2025, les premiers e-bus articulés et biarticulés seront mis en exploitation sur la ligne 5. Cette ligne a été choisie comme pilote en raison de ses nombreuses qualités.

Tout d'abord c'est une ligne urbaine à forte fréquentation qui relie le centre-ville à l'aéroport. Ensuite, en prévision de la poursuite de l'électrification du réseau urbain, la transition est relativement facile à mettre en place. Enfin, dans la perspective d'une mutualisation des infrastructures, elle permet la création d'installations de recharges électriques qui seront communes à d'autres lignes en terminus à l'aéroport et à Thônex, Vallard.

RIVE DROITE

La ligne 51 entre Genève, Mervelet et Vernier, CO Renard voit ses cadences améliorées aux heures de pointe.

L'offre de la ligne 52, sur les communes de Collex-Bossy, Bellevue et Genthod, s'enrichit avec le passage au quart d'heure pour toutes les courses aux heures de pointe et est prolongée systématiquement en journée du lundi au vendredi à Versonnex, village (F).

La ligne 56 desservant notamment l'aéroport, la ZIMEYSA et Blandonnet est supprimée. Mais il existe désormais des alternatives avec les lignes 57, 68 et 83. Le Léman Express reste par ailleurs une option judicieuse pour rejoindre la ZIMEYSA depuis la gare Cornavin.

La ligne 71 traverse Meyrin avec un prolongement jusqu'à « Meyrin, Citadelle ». Sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au samedi offre une nouvelle desserte du quartier résidentiel proche de l'aéroport et de l'aviation privée. Les connexions sont facilement faites avec le tram 14 à Meyrin, Vaudagne et le tram 18 à l'Hôpital de La Tour ou Meyrin, village. Quant au Léman Express, vous pourrez le prendre à Satigny, gare.

A Satigny, le tracé via Bourdigny-Dessous est désormais réalisé dans les deux sens.

La ligne 72 voit sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au samedi.

La ligne 73 voit sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au vendredi.

CENTRE VILLE

La boucle du parcours de la ligne 92 est modifiée et rallongée entre le Conservatoire populaire (anciennement Petit-Palais) et la place du Bourg-de-Four. Elle passe dorénavant via la place Claparède, Saint-Léger et Chausse-Coq. Au-delà d'un passage toutes les 10' aux heures de pointe, le minibus circule à 15' aux heures creuses et le samedi au lieu de 20'. Désormais, il circule également le dimanche avec une fréquence de 30'.

RIVE GAUCHE

En décembre 2023, la ligne 8 avait vu une modification de son tracé avec son maintien sur la branche de Veyrier, douane uniquement. Afin d'améliorer le confort de notre clientèle, des renforts entre Rive et Conches, place seront planifiés en semaine dès le 15 décembre afin d'atténuer certaines surcharges.

Les travaux autour de la gare de Chêne-Bourg étant terminés, la ligne 41 retrouvera son terminus à Chêne-Bourg, gare-Place au lieu de Place Favre dès le 3 février 2025. Elle effectuera un nouvel itinéraire en faisant le tour de la gare en passant par le chemin de la Mousse, le chemin de la Gravière, la rue Peillonex, la rue François-Perréard, l'avenue Édouard-Baud et l'avenue de Bel-Air.

La ligne 43 voit son offre augmentée à 10' aux heures de pointe et à 15' aux heures creuses sur l'ensemble du parcours (suppression des courses partielles entre Bellins et le Stade de Genève).

Les lignes 44 et 45 ont un horaire vacances à 15' aux heures de pointe comme en période normale.

La fréquence de la ligne L est réduite à 30' aux heures de pointe en raison de la mise en service en août 2024 du nouveau parcours de la ligne 83 (Viry, église - Satigny, Nant-d'Avril) à 15'. Les courses scolaires de la ligne L sont cependant maintenues.

Un nouvel arrêt tpg flex Seymaz-Voirons est créé à Jussy Clair-Vivre dans le but de desservir la Fondation et l'école en forêt.

Les travaux de l'axe Frontenex sont en cours et se poursuivront en 2025 avec la réalisation d'un nouvel arrêt Gradelle sur le chemin du Domaine-Patry en prévision du passage des lignes 1, 9, 33 et A.